

**LEZARD OCELLE**  
***Lacerta lepida* Daudin, 1802**

**STATUT DE PROTECTION**

Protection nationale	Directive habitats	Convention Berne	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale
Article 1		Annexe 2	Vulnérable	Mentionné

**Les populations du littoral atlantique ainsi que celles situées à l'ouest du Massif central sont considérées comme des populations dont le statut est particulièrement précaire.**

**BIOLOGIE ET ECOLOGIE**

Le Lézard ocellé est l'un des plus grands Lacertidés et le plus grand lézard français (taille moyenne entre 40 et 60 cm) ; cette espèce méditerranéenne fréquente, en limite nord de sa répartition, des milieux de pelouses assez rases que l'on retrouve sur des coteaux et plateaux calcaires, sur les dunes littorales ou encore dans des milieux de pelouses sèches silicicoles. Dans tous les cas, la présence de gîtes est déterminante ; ceux-ci peuvent être des terriers de micromammifères, amas de pierres, vieux troncs d'arbres creux ou encore des terriers de lapins qui sont particulièrement appréciés sur les sites de la région. Sa période d'activité commence début mars pour s'interrompre au mois de novembre. Les accouplements ont lieu au printemps (entre avril et juin) et les pontes probablement en juin-juillet. Dans la région, on commence à trouver des juvéniles de l'année à partir de début septembre. Principalement insectivore, le Lézard ocellé peut également capturer des mollusques et consommer des fruits.

**REPARTITION**

Cette espèce propre au sud-ouest de l'Europe : Portugal, Espagne, sud de la France et extrême ouest de l'Italie (MATEO & CHEYLAN, 1997) se trouve en Poitou-Charentes en limite nord de sa répartition mondiale. La connaissance du Lézard ocellé en Poitou-Charentes remonte au XIX<sup>e</sup> siècle pour la Charente (TREMEAU DE ROCHEBRUNE, 1843) et pour la Charente-Maritime (LESSON, 1841). Actuellement, seulement trois sites hébergent cette espèce dans deux départements dans la région : un en Charente, à 10 km au nord d'Angoulême, les deux autres en Charente-Maritime, dans l'extrême sud de ce département à Bussac et à l'ouest sur l'île d'Oléron. D'autre part, le Lézard ocellé est présent en Dordogne au niveau de la limite avec le département de la Charente. A l'exception de l'île d'Oléron, tous ces sites ont été découverts ces dernières années. Il reste donc à faire un effort important de prospection, dans les milieux favorables, pour trouver d'autres noyaux de population au moins entre Angoulême et Oléron.

La tendance au boisement constatée sur la plupart des coteaux et plateaux calcaires, ces 50 dernières années, peut être considérée comme un facteur particulièrement négatif pour l'avenir de cette espèce, dont les populations sont déjà fragilisées car en limite de répartition et isolées. Sur le littoral, ce sont principalement les aménagements et la pression touristique qui perturbent les populations. Le maintien du Lézard ocellé dans le patrimoine régional implique la mise en place rapide de mesures de conservation et de gestion dans les sites occupés.

Pierre GRILLET

